

# **ACCÈS À LA SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES PERSONNES EN SITUATION DE** HANDICAP INTELLECTUEL OU PSYCHIQUE

Parmi les publics très impactés par les inégalités sociales de santé, on compte les personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique. Leur état de santé est plus souvent affecté et elles ont moins recours au soin et à l'offre de prévention/promotion de la santé, que la population générale. Les déficits de connaissances sur la santé, les difficultés de compréhension des messages de prévention, de régulation des émotions, de communication avec les soignants, expliquent en partie cette situation.

Cette formation permettra aux professionnel·le·s qui accompagnent ces publics d'appuyer leurs actions individuelles et collectives sur le levier du renforcement des compétences psychosociales (compétences cognitives, émotionnelles et sociales) en faveur de la santé.

## **DATES ET LIEUX**

**Session Rennes** 4 et 5 juin

## **DURÉE**

(i) 2 jours, 14h

## RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



## MODALITÉ



Formation en présentiel

#### PROFIL DES STAGIAIRES

Professionnel·le·s de l'éducation, du travail social et médico-social, de la santé, accompagnant ou accueillant des adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique

## PRÉREQUIS

- Exercer des accompagnements, individuels et/ou collectifs, auprès de personnes adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique
- Vouloir intégrer, dans ses accompagnements, des pratiques, des actions qui soutiennent le renforcement des compétences psychosociales des personnes adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique

## OBJECTIF DE FORMATION

Favoriser l'accès à la santé et à la prévention des adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique, par le renforcement de leurs compétences psychosociales

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les compétences psychosociales
- Repérer les liens entre l'accès au soin et à la prévention, et les compétences psychosociales
- Identifier les principes pédagogiques favorables au développement des compétences psychosociales, dans l'accompagnement individuel et collectif
- Connaître des ressources pédagogiques utiles et adaptées
- Repérer des modalités de mise en œuvre dans la pratique professionnelle

#### CONTENU DE LA FORMATION

## Module (2j, 14h)

- Les compétences psychosociales, définition
- Les compétences psychosociales en faveur de l'accès à la santé
- Les compétences psychosociales en pratique : des techniques et des ressources pour la mise en œuvre dans l'accompagnement individuel et collectif
- La démarche éducative et les postures favorables au développement des compétences psychosociales

# • RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant·e·s et les formateur·rice·s,
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

# • SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

#### EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

#### PRIX

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

#### SESSION

**Rennes** 

**4 et 5 juin** (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) Valérie Lemonnier et Elisa Fautrait Chargées de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne

# • PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :

- · votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des préreguis mentionnés.
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, contact@promotion-sante-bretagne.org

#### Pour procéder:

Rendez-vous sur la fiche formation **Accès à la santé et compétences psychosociales des adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :

- au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
- dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.